



MENUS

50 217 balbyniens... et vous !

Publié le : 20 janvier 2016

Selon les toutes dernières données de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), Bobigny vient de passer la barre des 50 000 habitants, avec une hausse de 2,71 % de sa population par rapport à l'an passé. La hausse du nombre d'habitants est indéniablement une preuve de vitalité, signe que la ville attire davantage de personnes qu'elle n'en perd. « 1 300 habitants de plus sur deux ans, ce n'est pas une augmentation anodine, souligne Stéphane De Paoli, le maire de Bobigny. Cela prouve que Bobigny, et plus largement la Seine-Saint-Denis, attirent de nouveaux habitants. À nous d'accompagner et de renforcer cette tendance. C'est un défi que nous relèverons en améliorant le cadre de vie des Balbyniens : c'est tout le sens de l'action que nous menons depuis notre élection, que ce soit en matière de propreté, d'accompagnement social, ou encore de sécurité. » Une ville attractive

L'attractivité de Bobigny est notamment liée à son positionnement géographique et à sa proximité avec la capitale. La ville est bien desservie, avec deux autoroutes toutes proches, la ligne 5 du métro, le tramway T1 et l'arrivée du Tzen en 2020 : ce nouveau mode de transport ira de la porte de Pantin à Pavillons-sous-Bois, et sept de ses stations desserviront Bobigny. Ajoutons à cela le projet du Grand Paris Express qui prévoit trois nouvelles gares sur le territoire de la commune, à partir de 2025. Bobigny va ainsi encore se rapprocher de Paris, et forcément attirer de nouveaux habitants. La ville peut-elle atteindre un seuil critique ? Difficile de faire des projections, mais à l'heure actuelle, Bobigny n'est pas la ville qui connaît la plus forte densité dans le département. Tout en souhaitant conserver le pavillonnaire, de nouvelles constructions vont encore voir le jour. Les équipements scolaires sont, pour l'instant, suffisants et la Ville n'a pas les moyens, à l'heure actuelle, de construire un nouveau groupe scolaire. Des conséquences sur le fonctionnement communal

Les incidences de cette augmentation sur la dotation globale de fonctionnement de la commune sont significatives. En effet, la dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement, est essentiellement fondée sur les critères de la population et de la superficie. La municipalité réalise actuellement une simulation de ce chiffrage, qui n'est pas encore connu. Si l'augmentation de la population prouve l'attractivité de la Ville, elle peut aussi entraîner une hausse des coûts, tant en fonctionnement qu'en investissement. En effet, cette augmentation est susceptible de générer une fréquentation supplémentaire des divers équipements municipaux. Des enjeux environnementaux

Le franchissement de la barre des 50 000 habitants a une conséquence très concrète. La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a en effet généralisé cette démarche et rendu obligatoire l'approbation d'un Plan climat-énergie territorial (PCET) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Faisant preuve d'anticipation et de volontarisme, Bobigny a déjà engagé et financé cette démarche en 2015, en coopération avec Est ensemble. L'objectif du PCET est de mettre en cohérence les actions du territoire en passant au filtre « climat-énergie » l'ensemble de ses décisions et politiques afin de passer d'initiatives éparées, engagées au coup par coup, à une politique climat-énergie cohérente, concertée et ambitieuse.

Une progression qui s'inscrit dans une dynamique départementale

La population de Seine-Saint-Denis a en effet connu une nette hausse. Le département compte désormais 1 565 222 habitants, soit 0,87 % de plus qu'au 1er janvier 2015 : 28 de ses 40 villes ont vu leur population augmenter. Bobigny est du coup la quatrième ville du département à connaître la plus forte augmentation de sa population, seulement devancée par Rosny-sous-Bois (+ 4,07 %), Le Bourget (+ 3,60 %) et Bagnolet (+ 3 %). La ville se hisse ainsi, par son nombre d'habitants, à la onzième place du classement départemental la première place étant occupée par Saint-Denis (1 10 480 habitants).

 [RETOUR À LA LISTE](#) 

 **Bobigny**
GRAND PARIS
Hôtel de Ville

31, av. du Président Salvador Allende
BP 80004 - 93001 Bobigny Cedex

 01 41 60 93 93

